



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 74720

Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de l'élargissement de l'Union européenne sur la politique agricole commune (PAC). Elle lui rappelle que le sommet de Nice a décidé l'intégration dans l'Union européenne en 2004 de dix nouveaux pays membres : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie et Tchéquie. Par ailleurs, la Commission européenne a, début 2002, arrêté les propositions d'intégration de leur agriculture dans la PAC, la négociation agricole devant aboutir en principe en juin prochain. Sur le plan des quotas laitiers, selon ses informations, les futurs membres se baseraient sur un historique ancien ou un potentiel futur alors que la Commission envisagerait une réduction par rapport à la production des années 1997-1999. Elle lui demande donc de l'informer sur l'état d'avancement de ces travaux et la position du Gouvernement sur ce point.

Données clés

Auteur : [Mme Marcelle Ramonet](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74720

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1737